Bulletin / Presse

NUMERO: 173

DATE: 05/11/85

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

74 Av. Parmentier
Tel.(1) 47.00.94.40
75011 PARIS
Telex Fedmoto 216304 F

DISTRIBUTION DES PRIX F.F.M.

ELLE AURA LIEU

LE LUNDI 9 DÉCEMBRE AU PAVILLON BALTARD

À NOGENT SUR MARNE

Nous espérons que ce sera une grande fête de la moto à laquelle devraient être associés tous les Sponsors et les Firmes pour qui le Sport Motocycliste présente un intérêt.

Devraient être présents tous les Champions de France qui se sont illustrés sur le plan national et international, sans que cette liste soit exhaustive, on peut compter sur la présence de Patrick IGOA et Gérard COUDRAY, Champions du Monde d'Endurance, de Christian SARRON, troisième du Championnat du Monde de Vitesse, de Jacky VIMOND, second du Championnat du Monde de Cross 250cc, de Thierry MICHAUD, Champion du Monde de Trial, de Gilles LALAY, vainqueur des I.S.D.E., etc...

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT, HERVÉ KERVELLA AU COLLOQUE TENU AU SÉNAT SOUS LA TRIPLE PRÉSIDENCE DE MESSIEURS POHER, PAILLOU ET BECK.

"... Si au fil des décennies, les Gouvernements changent, le sport, lui, demeure et évolue. Or, malheureusement, le régime fiscal du sportif de haut-niveau reste quasiment au même point alors qu'il paraît vital de faire quelque chose.

Pourquoi ?

Parce que la carrière d'un sportif est relativement brève, environ 10 ans, et que ce n'est que pendant deux ou trois saisons maximum qu'il aura des revenus importants ou très importants.

C'est durant ces deux saisons que le fisc lui "ponctionnera" la grosse majorité de ses revenus et c'est là que le bas blesse.

Le sportif de haut-niveau, qu'il pratique un sport spectacle, un sport mécanique ou toute autre discipline devrait être considéré comme un véritable artiste et se voir appliquer, à mon sens, le régime fiscal des artistes dits de "culture" qui peuvent étaler leurs revenus et avantages sur plusieurs années.

Il est capital de se pencher rapidement sur ce dossier et je vois au moins trois raisons principales :

- ceci devrait nous permettre de garder en France des sportifs de haut-niveau qui ne chercheraient plus alors à obtenir des licences dans d'autres pays.

- nous aurions alors moins de "drames" en fin de carrière et moins de problèmes de reconversion.

- ceci permettrait probablement d'avoir une lueur de transparence dans certaines "caisses noires", un biais souvent utilisé pour tenter "d'arranger les affaires"..."

Notre Président allait être suivi dans ce sens par des personnalités majeures du monde politique et notamment, Monsieur Raymond BARRE.

Il est certain que le dossier fiscal des sportifs de haut-niveau n'est pas à négliger et il faut souhaiter que le bon sens finira par l'emporter.

RÉUNION À LA CHAMBRE SYNDICALE DES IMPORTATEURS

DU 31 OCTOBRE

Le Président KERVELLA, ayant souhaité que des rapports s'instaurent entre les forces vives de la moto en France, avait précisé qu'il aimerait avoir des contacts suivis avec les Industriels de la moto et c'est dans ce cadre que s'est tenue la réunion avenue de Wagram dans les bureaux de la Chambre Syndicale des Importateurs.

En préambule, le Président KERVELLA devait brosser un panorama de la situation actuelle et il précisa sa position sur un certain nombre de problèmes.

- Il convient, dit-il, d'édicter des règlements sportifs en fonction des machines existantes sur le marché et non l'inverse.

- Les problèmes connues avec l'Enduro doivent être réglés et une mission particulière a été confiée à Jean-Pierre MOUGIN (Ingénieur chez Peugeot et nouvel élu à la Commission Technique FIM). Il devra contacter tous les constructeurs et voir avec eux quelles sont les différentes machines qui peuvent courir en Enduro en RESPECTANT la réglementation du Ministère de l'Intérieur.
  Il faut bien savoir en fait, que nous sommes obligés de suivre les réglementations de la sécurité routière et l'Enduro comme le Trial empruntent des portions de routes ouvertes à la circulation.

- Nous siégeons dorénavant à la Commission Nationale de Sécurité, une activité qui avait été malheureusement délaissée ce qui fait que nous sommes actuellement en infraction avec certains textes. Deux exemples parmi d'autres :

  sur les circuits de Cross, la vitesse maxi atteinte ne doit pas dépasser 70 km/h !!!

  les courses de cyclomoteurs sont interdites si elles n'on pas lieu dans le cadre de manifestations automobiles ou motocyclistes.

- Au niveau F.I.M., il faut savoir que la F.F.M. est la Fédération à "payer" le plus et qu'en conséquence, elle souhaite faire valoir ses droits. La France regrette certaines prises de positions plus politiques que sportives, notamment concernant les pilotes sud-africains qui n'ont pas le droit de courir dans les Grands Prix comptant pour les Championnats du Monde. Qui fait de l'apartheid ?

- Ceux qui organisent des Rallyes africains devront expressement se plier aux règles sportives et le fait que la Fédération Tunisienne vienne d'être reconnue, le fait que l'ALGERIE et la COTE D'IVOIRE entendent monter des Fédérations, vont dans le sens du respect des règles.

- Nous sommes entièrement liés, Constructeurs, Importateurs et Fédérations, l'intérêt fédéral est que l'industrie de la moto marche bien.

Le Président voudrait aller vers un rassemblement du mouvement moto et entend bien poser un premier jalon lors de la distribution des prix le 9 Decembre prochain à BALTARD.

- La F.F.M. entend créer une Association des Sponsors F.F.M. et instaurerait dans un avenir très proche une licence réservée aux Constructeurs, Importateurs ou Accessoiristes. Tous les Clubs français devraient respecter les ayants-droit. En bref, s'il y a des devoirs, il y a aussi des droits.

- A propos du Championnat Production qui a pu être organisé en 1985 avec les subventions accordées par les Importateurs, il semble probable qu'on ne changera pas la cylindrée admise. Raison Majeure : pour toute chose, il faut un délai d'application et il convient de prévenir avant de mettre devant le fait accompli.

- La F.F.M. est en train d'effectuer une étude sur le problème des assurances. Le but est simple : il s'agit de comprendre pourquoi celles-ci sont si chères chez nous et de voir si l'on peut traiter avec l'étranger de manière à trouver un moyen de faire bénéficier les licenciés F.F.M. de tarifs préférentiels. Ceci bien évidemment pour favoriser des prises de licences en plus grand nombre.

- A l'heure actuelle se déroule un stage d'Educateurs Moto, en effet, la F.F.M. désireuse de suivre les normes ministérielles entend créer un brevet moto.

Jean-Claude OLIVIER, Président de la Section Moto, répondit à cela qu'il se félicitait de l'esprit de concertation dynamique animant les nouveaux responsables de la F.F.M., trouvant normal qu'on finisse par prendre en compte tous les éléments moto. Il remercia la F.F.M. de vouloir bien considérer le fait qu'il fallait étudier des règles acceptables, acceptées et donc respectables.

Il précisa qu'à propos de l'Enduro, le problème se devait d'éclater un jour mais assura que tout Industriel digne de ce nom ne pouvait se permettre de faire n'importe quoi, ajoutant que toute division était forcément préjudiciable.

Au nom de la SICEM, Denis BACHOLE demanda à ce que soit créé un cycle d'épreuves identiques au Super-Motard de CAROLE, épreuve spectacle, mi-route, mi-tout terrain.

Le Président KERVELLA répondit qu'il ne convenait peut-être pas de lancer de plus en plus d'épreuves mais qu'il convenait plus probablement de faire un choix. Il était d'accord pour dire que les disciplines d'hier ne sont pas forcément celles de demain et qu'une étude sur les "Super-Bikers" sera faite à VICHY.

Jean-Claude OLIVIER ajouta que de créer de nouveaux cycles d'épreuves alors qu'il y a déjà tant de problèmes de calendrier, il convenait plutôt de protéger ce qui marche bien comme le TOUQUET, le BOL D'OR et le PARIS-DAKAR.

Dans le courant de la discussion à bâtons rompus s'en suivant, le Président KERVELLA se félicitait du fait que le Samedi précédant l'Enduro des Sables, aurait lieu une démonstration de sport éducatif.
Il précisait que France-Moto allait évoluer sans pour autant se porter en concurrent de la presse spécialisée, mais il regrettait que certains journalistes évoquent des problèmes concernant la F.F.M. sans essayer de connaître la totalité du dossier, en se bornant à ne donner qu'un aspect des choses.

Bernard RAYAUME parlait alors du loto sportif, des rapports avec l'Administration et de l'évolution d'un brevet moto expliquant que le but idéal à atteindre serait d'arriver à faire des sections Sport-Etude comme dans d'autres disciplines.

Le Président KERVELLA évoquait encore la centrale de résultats qui se mettra en place en Mars prochain, la création de la Commission Presse, et la réunion se terminait avec la décision de se revoir deux à trois fois par an, sur ce mot de Philippe SION, Président Délégué, qui se félicitait de la volonté d'ouverture et de coopération entre la F.F.M. et sa Chambre Syndicale.

CALENDRIER

CALENDRIER DES 9 ET 10 NOVEMBRE

ENDURANCE TOUT TERRAIN NATIONALE (89) CHABLIS-C.M.P.N. Tél. 47.63.67.39
ENDURANCE TOUT TERRAIN NATIONALE (80) NAMPS AU VAL-NAMPS AU VAL TT. Tél. 22.90.83.29
ENDURANCE TOUT TERRAIN REGIONALE (07) ANNONAY-MC HAUTE ARDECHE. Tél. 78.52.07.54 et 78.52.36.71
TRIAL NATIONAL (51) VERTUS-UM MARNE. Tél. 26.03.33.78 et 26.03.32.85
TRIAL NATIONAL (03) CIRCUIT DE VOUSSAC-MC MOULINS. Tél. 70.44.00.05 et 70.20.21.84
ENDURO NATIONAL (17) BRIE SUR MORTAGNE-GC ARCHIACAIS. Tél. 46.49.14.97

CALENDRIER DU 11 NOVEMBRE

MOTO-CROSS REGIONAL (40) PEYREHORADE-MC DES GAVES.
ENDURANCE TOUT TERRAIN NATIONALE (13) WALBACOL-MC VITROLLES. Tél. 42.89.61.60 et 42.89.18.184.
ENDURANCE TOUT TERRAIN NATIONALE (11) ALAIRAC-EM CARCASSES MALEPERE. Tél. 68.25.07.50

CALENDRIER DES 16 ET 17 NOVEMBRE

ENDURANCE TOUT TERRAIN NATIONALE (35) BAZOUGES LA PEROUSE-MC TREMBLAISIEN. Tél. 99.98.26.38
ENDURANCE TOUT TERRAIN REGIONALE (83) LE BEAUSSET-MC DU VAR. Tél. 94.94.64.44
ENDURO NATIONAL (12) SEVERAC LE CHATEAU-MC DOUZE. Tél. 65.46.62.35 et 65.71.61.35
TRIAL REGIONAL (84) MALAUCENE-MC MALAUCENIEN. Tél. 90.65.21.39 et 90.65.10.43

- Le Trial Indoor National qui devait être organisé le 9 Novembre par le MC du RHIN est reporté au 14 Décembre.
- LA 50ème Coupe de l'Armistice qui devait être organisée le 10 Novembre par le MC FRANCE est annulée.
- L'Endurance Tout Terrain Régionale qui devait être organisée le 17 Novembre par la SM du Stade NAVARRAIS est reportée au 24 Novembre.
- L'Enduro National qui devait être organisé le 17 Novembre par le MC MASSAIS est annulé.

* * *

MOTO-BALL

NOTA : PAR SUITE D'UNE OMISSION DANS LE CLASSEMENT DE LA DIVISION EXCELLENCE RÉGION OUEST, LE CLASSEMENT RÉEL EST LE SUIVANT :

Rang	Points	Clubs	Matches				Buts	
			J	G	N	P	P	C
1	33	HOULGATE (B)	12	10	1	1	52	7
2	33	PERIGUEUX	12	10	1	1	41	4
3	28	NEUVILLE DE POITOU (B)	12	6	4	2	30	10
4	23	CHOLET	12	4	3	5	18	21
5	21	BURDIGALIEN	12	4	1	7	16	34
6	17	SAINT-SYLVESTRE	12	2	1	9	8	42
7	9	LIMOGES *	12	0	1	11	2	47

(*) 4 matches perdus par forfait.

COUPE DU LIMOUSIN

21 Juillet - SAINT-SYLVESTRE/LIMOGES 4 - 3
7 Avril - SAINT-VICTURNIEN/SAINT-SYLVESTRE 2 - 0
3 Novembre - LIMOGES/SAINT-VICTURNIEN 0 - 1

CLASSEMENT

Rang	Points	Clubs	Matches				Buts	
			J	G	N	P	P	C
1	6	SAINT-VICTURNIEN	2	2	0	0	3	0
2	4	SAINT-SYLVESTRE	2	1	0	1	4	5
3	2	LIMOGES	2	0	0	2	3	5

Compte tenu de ces résultats, le MBC SAINT-VICTURNIEN remporte la 1ère COUPE DU LIMOUSIN.